

Compte-rendu du mardi 13 avril 2021

Secrétaire de séance: M. Benoît FAIVRE

Représentés : M. Armel PICARD, M. Charly VUILLEMIN

- **Programme ONF, année 2021**

Mme Le Maire s'est renseignée auprès de l'ONF pour avoir plus de précisions concernant le programme de travaux 2021. Elle présente au Conseil Municipal le programme des travaux pour 2021.

L'exposé de Mme Le Maire entendu, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le programme de travaux ci-après sous réserve de sous-traiter aux entreprises locales habituelles :

- 6 ha de dégagement manuel dans la parcelle 1, à 750 € = 4 500 €
- 50 plants dans la parcelle 9, à 7.88 e = 394 €

- décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget primitif 2021;

Investissement : 3 4894.00 € ht

Le conseil municipal confie les travaux d'entretien des limites des parcelles 11 et 13 à l'ACCA du Bizot, pour un montant de 370 €, et non à l'ONF.

- **Approbation des comptes de gestion 2020**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2020 pour le budget général et les budgets annexes bois et CCAS.

- **Présentation et votes des comptes administratifs 2020**

Mme le Maire présente les comptes administratifs 2020

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2019	179 141.63	36 285.03	1 523.53	216 950.19
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 181.18	3 441.00		
RECETTES	11 533.29	0.00		
BILAN	- 24 647.89	- 3 441.00		- 28 088.89
FONCTIONNE- MENT				
DEPENSES	158 077.98	65 685.50		
RECETTES	180 680.83	51 319.70	300.00	
BILAN	22 602.85	-14 365.80	300.00	8 537.05
BILAN 2020	- 2 045.04	-17 806.80	300.00	- 19 551.84
SOLDE 2020	177 096.59	18 478.23	1 823.53	197 398.35

Les comptes administratifs sont approuvés par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **Affectation des résultats 2020**

Pour le budget général, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 174 722.57 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 3 506.98 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 171 215.59 €

Pour le budget bois, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 14 469.23 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 0 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 14 469.23 €

- **Présentation et vote des budgets primitifs 2021**

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2020	177 096.59	18 478.23	1 823.53	197 398.35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	125 450.00	4 900.00		
RECETTES	92 731.00	0.00		
BILAN	-32 719.00	-4 900.00		- 37 619.00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	161 156.00	48 780.00	300.00	
RECETTES	162 258.00	82 200.00	300.00	
BILAN	1 102.00	33 420.00	0.00	34 822.00
BILAN 2021	-31 617.00	28 520.00	0.00	- 2 797.00
SOLDE 2021	145 479.59	46 998.23	2 123.53	194 601.35

Le budget primitif est adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **Vote des taux des deux taxes directes locales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal augmente de 3 % par rapport à 2020 les taux de la taxe du foncier bâti et non bâti

- fixe à l'unanimité les taux d'imposition de 2021 des 2 taxes directes locales :
 - Taxe foncier bâti : 22.72 %
 - Taxe foncier non bâti : 10.61 %

Résultat du vote, 10 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention

Affaires diverses

- L'opération « Village propre » est fixée au samedi 24 avril 2021
- Le ménage de l'église est prévu le mercredi 21 avril 2021
- Organisation des tours de garde des scrutins des 20 et 27 juin (élections régionales et départementales)